

**Tarif de l'assainissement pour la collecte et le traitement des eaux usées des usagers du territoire
du SYSEG au 1^{er} janvier 2020**

COMMUNES	Part prélevée sur la facture d'eau potable et reversée au SYSEG*		Part prélevée sur la facture d'eau potable et reversée au Délégataire** du SYSEG
	Abonnement : part fixe annuelle en € HT	Part variable en € HT/m ³ suivant la consommation d'eau potable	Part variable en € HT/m ³ suivant la consommation d'eau potable
BRIGNAIS	13.13	0.6550	0,8385
CHAPONOST Usagers de la ZI des Troques	17.52	0.5140	
BEAUVALLON (CHASSAGNY)	19.50	0.7825	
CHAUSSAN	16.13	0.7375	
ECHALAS	17.40	0.8200	
LOIRE-SUR-RHONE	11.25	0.7375	
MILLERY	21.00	0.7263	
MONTAGNY	21.00	0.7638	
MORNANT	13.88	0.7079	
ORLIENAS	16.50	0.7619	
RIVERIE	24.00	0.7600	
BEAUVALLON (ST ANDEOL LE CHÂTEAU)	13.82	0.8163	
BEAUVALLON (ST JEAN DE TOUSLAS)	14.11	1.0000	
ST LAURENT D'AGNY	17.91	0.7610	
ST ROMAIN EN GIER	18.75	0.6813	
TALUYERS	18.75	0.8238	
VOURLES	17.06	0.7000	

Les usagers sont également redevables des taxes à verser auprès de l'organisme public : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

***Ces tarifs évoluent chaque année sur les communes en convergeant afin d'atteindre au 1^{er} janvier 2023 :
18 € HT/an pour l'abonnement part fixe et 0,76 € HT/m³ pour la part variable**

****Le SYSEG a confié par contrat d'affermage au délégataire VEOLIA la gestion de son service public
d'assainissement collectif jusqu'au 15 juillet 2024.**

Le prix moyen de l'eau sur le territoire du SYSEG au 1^{er} janvier 2019 est de 4,2459 € HT/m³ pour une facture de 120 m³ incluant les parts assainissement, eau potable et taxes.